

PAR COURRIEL

Québec, le 22 juillet 2021

**Objet : Votre demande d'accès à l'information du 23 juin 2021**

---

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 23 juin dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations ou des documents suivants concernant OSL Retail Services :

- Tout rapport d'enquête préparé par l'OPC concernant le statut de cette entreprise à titre de commerçant itinérant et ses activités reliées ;
- Tout permis de commerçant itinérant émis à cette entreprise au cours des années 2000 à 2015 ;
- Informations sur toute action de surveillance prise par l'OPC à l'égard de cette entreprise en ce qui concerne ses activités de commerçant itinérant et tout document lié à cette ou ces action(s) ;
- Toute mise en demeure émise par l'OPC à cette entreprise en ce qui concerne des activités de commerçant itinérant ;
- Tout avis d'infraction émis par l'OPC à cette entreprise en ce qui concerne des activités de commerçant itinérant ;
- Toute plainte reçue par l'OPC à l'encontre de cette entreprise relative à des activités de commerçant itinérant ;
- Tout autre document en lien avec des activités de commerçant itinérant de cette entreprise.

En réponse à votre demande, nous vous informons que nous ne détenons aucun renseignement à propos de ce commerçant.

Notez par ailleurs qu'en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision. Le document intitulé « avis de recours en révision » est joint à la présente et vous fournit plus d'explications.

Veillez agréer, \_\_\_\_\_, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Marjorie Théberge  
Responsable de l'accès à l'information  
p. j.